

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 05 octobre 2020

Date de convocation : 28 septembre 2020.

L'an deux mille vingt, le lundi 05 octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Grivesnes, s'est réuni sous la Présidence de **Madame Anne-Marie PREVOST**.

Présents : Messieurs Roger BONNENFANT, Kevin DEWULF, Dominique DUMORTIER, Daniel FEUILLETTE, Francis LEROUX, Jérémy LEROUX, Frédéric PILLOT, Nicolas VION.

Absents excusés : Madame Margherita COCHARD, Monsieur Michel TROMPETTE.

Madame Margherita COCHARD a donné un pouvoir à Monsieur Roger BONNENFANT.

Secrétaire de séance : Monsieur Kevin DEWULF.

70.2020 Objet de la délibération : Taxe ordures ménagères 2019.

La séance est ouverte, Madame le maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu début octobre 2020 l'avis d'imposition des taxes foncières pour l'année 2020. Madame le maire propose de récupérer la taxe des ordures ménagères sur les locataires.

LOGEMENT	BASE	TAUX	Taxe ordures ménagères
Madame Audrey CARPENTIER 3 hameau d'Ainval	575	13,13%	75,00 €
Madame Océane VAAST et Monsieur Michel LEGER 2 rue de l'Église	1425	13,13%	169,00 €
Madame Audrey LARUELLE 5 rue de l'Église	709	13,13%	93,00 €
Monsieur et Madame Jean-Philippe BRIAULT 12 rue de l'Église	1136	13,13%	149,00 €
Madame Ludivine MIETTE 16, rue de l'Église Arrivée le 11 mai 2020	981	13,13%	129,00 € 129/12 mois = 10,75 € 21 jours x 10,75/31 = 7,28 € 10,75 € x 7 mois = 75,25 € Montant total = 82,53 €

Après délibération, les conseillers acceptent la proposition de Madame le Maire et des titres seront émis.

71.2020 Objet de la délibération : factures pour les entreprises.

Madame le Maire explique aux conseillers que suite à l'installation des panneaux signalétiques, il avait convenu avec les entrepreneurs que la commune facturerait les panneaux au nom de leur société.

Entreprises	Montant
SARL de Favières	475,72 €
Ferme des tilleuls	342,68 €
GAEC du Frêne	253,18 €
Les Voûtes du Plessier	237,86 €
Ferme des délices	205,88 €
Écuries de la Folie	74,18 €
SCEA Elevage du Beauvoisie	74,18 €
MONTANT TOTAL	1 663,68 €

Après délibération, les conseillers acceptent la proposition de Madame le Maire une facture sera donc émise pour chaque entreprise.

72.2020 Objet de la délibération : devis pour remplacer la VMC du logement communal 5 rue de l'église.

Madame le Maire informe les conseillers que la locataire du 05 rue de l'église est venue informer du dysfonctionnement de la VMC.

Madame le Maire présente le devis de la société CYNERGIE d'AILLY SUR NOYE,
Montant du devis 454,85 € T.T.T

Après délibération, les conseillers acceptent le devis et autorisent Madame le Maire à le signer.

LOGEMENT 05 RUE DE L'EGLISE : Madame le Maire a été constatée les soucis que la locataire est venue signaler. Entre autre le mûr qui s'écarte.

73/2020 Objet de la délibération : mise à disposition de la voiture communale et de la remorque à la commune de Coullemelle.

Madame le Maire informe les conseillers qu'elle a conversé avec Monsieur Nicolas LAVOINE qui souhaite mettre en place un forfait pour l'utilisation de la remorque et du véhicule communal. En effet notre employé communal Monsieur Stéphane COPPENS travaille pour les deux communes. Il serait donc judicieux de mettre le matériel en commun.

Madame le Maire propose de mettre en place un forfait. Après un tour de table les conseillers proposent 1000 €/an.

Après délibération, les conseillers proposent le forfait de 1000 €/an.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID).

COMMISSAIRES TITULAIRES (Nom Prénom)	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS (Nom Prénom)
BRUNEL TANGUY DUMORTIER DUMINIQUE FEUILLETTE DANIEL BOILY BASTIEN PREVOST OLIVIER DEVILLERS JULIEN	LEROUX FRANCIS VION NICOLAS BONNENFANT ROGER PILLOT FREDERIC COULON NICOLE ANGELIN MICKAËL

LES EOLIENNES : refus de Madame la Préfète. Madame le Maire souhaite rencontrer Madame Barbara POMPILI. Un rendez-vous auprès de Madame la Préfète a été demandé par les maires des trois villages concernés mais la demande est restée sans réponse.

ENQUETE PUBLIQUE : défavorable pour le parc éolien ROCQUENCOURT SEREVILLERS.

EXPERTISE : suite à l'accident survenu sur la route de Villers Tournelle pendant la moisson, un expert va passer le 13 octobre à 16 heures. La commune a reçu le devis.

CHASSE : Madame le Maire va faire le tour du territoire avec le Président de l'association de chasse Monsieur Mickaël ANGELIN, un responsable de la Fédération de la chasse, Monsieur Nicolas VION et Monsieur Dominique DUMORTIER pour éventuellement aménager la plaine en haies pour favoriser la multiplication du petit gibier.

SALLE DES SPORTS : prévoir des travaux – alarme incendie + électricité + compteur.

LOGEMENT COMMUNAL : 5 rue de l'église : VMC en panne + le pignon s'écarte.

SITE INTERNET : Madame Margherita COCHARD et Monsieur Kevin DEWULF ont rencontré Monsieur Pascal COSTE qui s'occupe internet. Ils vont aussi s'occuper du compte facebook.

SISA (Syndicat Intercommunal de soins à domicile) : cotisation 2020 : 318,88 €.

CONCERT RETINA : Vendredi 09 octobre à 20h30 dans l'église.
Dossier déposé auprès du diocèse et de la Préfecture – Dossier SDIS obligatoire maintenant.

JOURNEE DU PATRIMOINE : environ 30 personnes ont visité l'église.

COMMUNAUTE DE COMMUNES : les agents ont refait les passages protégés : arrêt de bus + car d'écoles et réfection de la route de la Folie.

SENATORIALES : élection de Messieurs DEMILLY – SOMON – CARDON.

DECES de Monsieur Jacques LAMBERT et de Dominique notre facteur.

CONFERENCE DES MAIRES : conférence des maires obligatoire – au moins 4 fois par an, la prochaine fin novembre. Les communautés de communes doivent réunir les maires pour voir l'état des finances.

Il manque 1 million d'euros pour le fonctionnement et lancer des investissements – reprise de la crèche de Moreuil avec ajustement des salaires + déficit pour un total de 800 000 €.

Dans un premier temps il faudrait niveler les impôts 15% pour le Val de Noye et 10 % Moreuillois.
Projet : nouvelle crèche à Moreuil.

La séance est levée à 22h30
Madame le Maire,
Anne-Marie PREVOST

Les membres du bureau,

